



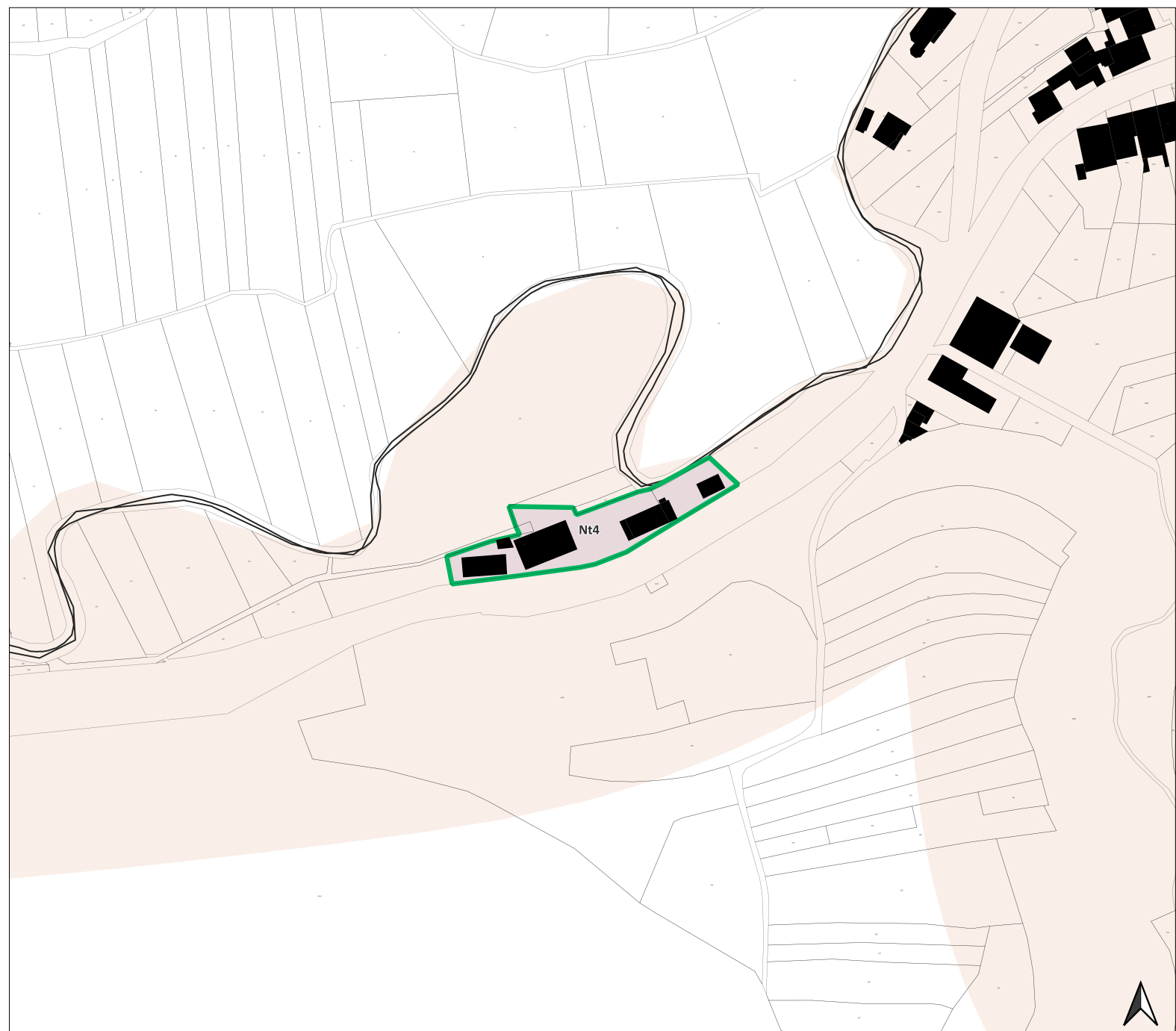
Nt4

Nf



> Camp d'été Fleur d'Amitié : Permettre au site de se développer





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt4
STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 30%
ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels	
CRUE CENTENALE	PPRI DE LA MEURTHE
Niveaux d'aléa : Modéré ou fort	Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
Niveaux d'aléa : Fort	Zone rouge : zone d interdiction
Niveaux d'aléa : Très fort	ARGILES
	Faible
	Moyen

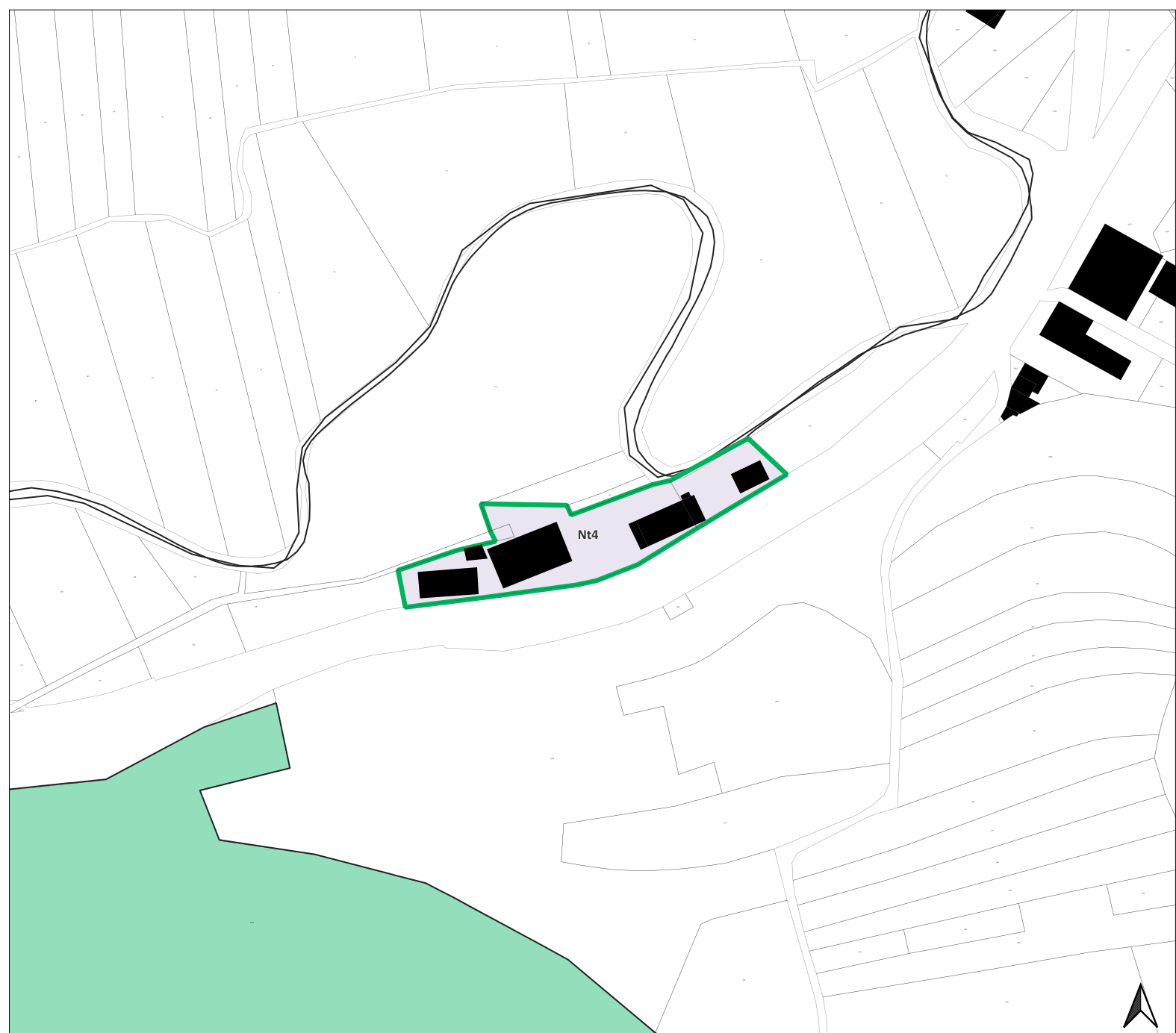


SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt4

STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 30%

ENJEUX : Le secteur est concerné par la ZHE sur les pourtours. Néanmoins, aucun impact n'est attendu puisque le site est déjà artificialisé.

- Délimitation du secteur
- Enjeux environnementaux et paysagers**
- Arrêté de Protection de Biotope
- ZNIEFF 1
- ZNIEFF 2
- NATURA 2000
- Zone Humide Effective
- Réserve nationale
- Réservoirs trame prairie
- Corridors trame prairie
- Réservoirs trame forêt
- Corridors trame forêt
- Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt4
STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 30%
ENJEUX : Le secteur n'a pas d'impact sur les terres agricoles, pastorales ou forestières

-  Délimitation du secteur
- Enjeux agricoles**
 -  Bâtiments agricoles
 -  Périmètre ICPE
 -  Périmètre RSD
 -  Registre Parcellaire Graphique 2022

- Enjeux forestiers**
 -  ONF- Forêts Publiques